



**VILLE
D'AMILLY**

Boîte Postale n° 909
45209 AMILLY CEDEX
Tél : 02.38.28.76.00
Fax : 02.38.28.76.11

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 16 NOVEMBRE 2022**

Objet :

Tarifs 2023-2024 de la bourse aux livres et disques d'occasion

Date de convocation

10 novembre 2022

Nombre de Conseillers

En exercice : 33

Présents : 30

Votants : 33

**Pour Extrait Conforme,
Pour Le Maire,
Par délégation
Le fonctionnaire titulaire,
Nadine DUMONT**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

045-214500043-20221116-DEL0892022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 01/12/2022

Publication 01/12/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

L'An Deux Mille Vingt Deux, le Seize Novembre à 19 heures
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie
en séance publique sous la présidence de **Monsieur DUPATY
Gérard, Maire**

ETAIENT PRESENTS :

**M. BOUQUET, Mmes FEVRIER, BEDU, M. SZEWCZYK,
Mme CARNEZAT, M. LECLOU, Mme TURBEAUX-JULIEN,
M. CARON-PERROUD, Mme CARRIAU
Adjoint (e) s au Maire,**

**M. ROLLION, Mme FOLY, M. LAVIER, Mme TINSEAU,
M. ABRAHAM, Mme FARNAULT, MM. SALL, PATRIGEON,
Mme PENIN, MM. RAISONNIER, DESPLANCHES,
Mmes HUTSEBAUT, FOUBET, MM DAUNAY, GABORET,
Mme PLICHON, MM BONCENS, BEAULIER, Mme BONNARD,
M. CHALENCON
Conseiller (e) s Municipaux,**

Formant la majorité des Membres en exercice

ABSENTS EXCUSES :

**M. FOURNEL Pouvoir à M. ABRAHAM
Mme MOLINA-AUBERT Pouvoir à Mme FOLY
Mme SAJET Pouvoir à M. PATRIGEON**

ABSENTS :

Madame FOUBET Gladys a été élue Secrétaire de séance.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMILLY

C.M. du 16 novembre 2022

CULT/N° 89/2022

OBJET : TARIFS 2023-2024 DE LA BOURSE AUX LIVRES ET DISQUES D'OCCASION

Monsieur le Maire expose :

Il convient de fixer les tarifs pour les années 2023 et 2024 de la Bourse aux livres et disques d'occasion.

Pour information, en 2023, elle est prévue le dimanche 2 avril à l'Espace Jean Vilar. La date de 2024 n'est pas encore déterminée.

Il est proposé, pour les années 2023 et 2024, une augmentation des tarifs d'environ 2%.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

OUI l'exposé de Monsieur le Maire,

Sur avis favorable de la Commission Vie culturelle, Relations Européennes et Communication du 7 novembre 2022 et de la Commission des Finances du 8 novembre 2022

APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE,

FIXE les tarifs de la Bourse aux livres et disques d'occasion pour les années 2023 et 2024 comme suit :

	Tarifs 2023 et 2024
Emplacement simple	4,50 €
Emplacement double	9,00 €
Emplacement enfant (vendant uniquement des documents jeunesse)	Gratuit

DIT que les recettes seront encaissées au moyen de la régie de recettes des manifestations publiques

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa télétransmission au contrôle de légalité.

FAIT et DELIBERE les jour, mois et an que dessus.